

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 09 avril 2026

Le 09 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 03 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoint, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL BOYER, BAHLOUL, ROHEL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLERAU, BERNADET, BONATI, LABARERE, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CHAPPELLAN Adjoint
Mme MUSETTI	Conseillère M <sup>alc</sup>	qui a donné procuration à	Mme ROHEL Conseillère M <sup>alc</sup>
M. VERNEUIL	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. PALAT Conseiller M <sup>al</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme QUILLET Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

### **RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD**

#### **020 - OBJET : Désignation des représentants de la commune auprès de Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 1650 ;

Vu le renouvellement général du conseil municipal ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il y a lieu de pourvoir au remplacement des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) ;

Considérant que la ville de LESPARRÉ-MEDOC comptant plus de 2000 habitants, la liste doit comporter, outre le Maire ou l'adjoint président, huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants proposés en nombre double ;

Considérant que les commissaires doivent répondre aux conditions prévues par l'article 1650 du Code Général des Impôts ;

### LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ

☞ Propose les contribuables suivants, parmi lesquels le Directeur Régional des Finances Publiques désignera les membres titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs de LESPARRÉ MEDOC :

Titulaires	Suppléants
1. SCOTTO DI LUZIO Jacqueline	1. SONNI Christian
2. LAPARLIERE Jean-Claude	2. CHEVALLERAU Julien
3. HUE Jean-Marie	3. CADRET Aurélien
4. BERNARD Jean-André	4. CHAPPELLAN Corinne
5. MESSYASZ Sylvaine	5. ROBINE Catherine
6. DONDEZ Jean-Marc	6. MEYER Éric
7. PHILIPPO Jacky	7. FOUCHOU-LAPEYRADE Marion
8. FLEURT Denis	8. DUPOUY Richard
9. MUSETTI Isabelle	9. BERNARD Claude
10. LE BREDONCHEL Michel	10. BOYER Katia
11. CHAPPELLAN Thierry	11. ASPA Michel
12. LAMOU Axel	12. BERARD Jean
13. ROBERT Alain	13. DALCIN Magali
14. CHAPOU Valérie	14. FERRAND Alain
15. LABARERE Marie-Paule	15. MICHELON Emmanuel
16. BERNADET Marie-Noëlle	16. BONATI Didier

☞ Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20260409-0020-DE  
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE  
Publié ou notifié le 10/04/2026



Pour copie conforme  
Le Maire

Bernard GUIRAUD